



Le Petit Mohonnais

N°6- Août 2015

Circuit primaire MOHON et Navette MOHON-ST MALO DES 3 FONTAINES

Les permanences de ventes de cartes de transport de l'année scolaire 2015-2016 auront lieu :

A la Mairie de MOHON :

Le lundi 31 août 2015 de 9 h 00 à 12 h 00
Le mardi 1er septembre 2015 de 9 h 30 à 12 h 00
Le mercredi 2 septembre 2015 de 13 h 30 à 17 h 00
Le jeudi 3 septembre 2015 de 9 h 00 à 12 h 00 -
Le vendredi 4 septembre 2015 de 9 h 00 à 12 h 00

Tarifs 2015/2016 pour les élèves scolarisés dans leur secteur scolaire

Plein tarif (par enfant) pour 1 ou 2 enfants transportés :
132 € annuel ou 44 € en septembre et 88€ en janvier
Tarif réduit (par enfant) pour 3 enfants transportés ou plus :
104 € annuel ou 44 € en septembre et 60€ en janvier



Attention pour bénéficier du tarif réduit : apporter les cartes et coupons des autres enfants utilisant un service du transport scolaire.

Se munir des cartes de transport scolaire des enfants ou des anciennes cartes pour les élèves qui ont déjà bénéficié du service de la navette les années précédentes. Pour les nouveaux inscrits, une carte leur sera délivrée et une photo d'identité sera apposée par vos soins.

Rentrée scolaire 2015/2016 Organisation des TRANSPORTS SCOLAIRES pour le collège de La Trinité Porhoët et les lycées du secteur de Plöermel

LES PERMANENCES DE VENTES DE CARTES DE CAR :

A Ménéac, mairie :

- Le lundi 24 août de 14h00 à 17h00

A Taupont, salle des fêtes :

- Le mardi 25 août de 8h30 à 12h30

A Loyat, salle annexe de la mairie :

- Le mardi 25 août de 14h00 à 17h00

A la Trinité Porhoët :

Bureau de la Communauté de Communes
12 rue du point du Jour

- Le mercredi 26 août de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30,
- Le jeudi 27 août de 14h00 à 17h30,
- Le vendredi 28 août de 8h30 à 12h30.

A Guilliers, mairie :

- Le jeudi 28 août de 8h30 à 12h00.

Pour éviter les temps d'attente lors des permanences, les familles ont aussi la possibilité d'adresser leur règlement à la Communauté de Communes du Porhoët à l'ordre du Trésor Public, par voie postale, accompagné d'une enveloppe timbrée au tarif en vigueur libellée à leur adresse. **Ne pas oublier de préciser le nom de l'élève au dos du chèque**

TARIFS 2015 par élève pour l'année scolaire 2015/2016

Pour un élève demi-pensionnaire

Plein tarif :

132€ par an ou 44€ en septembre et 88€ en janvier 2016

Tarif réduit pour 3 enfants transportés ou plus :

104€ par an ou 44€ en septembre et 60€ en janvier 2016

Pour un élève interne

Tarif unique

75€ par an ou 33€ en septembre et 42€ en janvier 2016

RAPPEL : en cas de perte ou de vol de la carte de transport scolaire, il ne sera établi de duplicata que moyennant paiement d'une somme forfaitaire de 10€. (Extrait du règlement départemental de l'utilisation de la carte de transport scolaire)

Pour les autres tarifs, prendre contact avec la Communauté de Communes du Porhoët

12 rue du Point du Jour – 56490 La Trinité Porhoët - Tél. : 02 97 93 93 69

La Carte Morbihan Tourisme

Pour partager de merveilleux moments, en famille ou entre amis, la carte MORBIHAN TOURISME, sera votre meilleur allié pour visiter les sites de loisirs et culturels du département et pratiquer de nombreuses activités : Musées, châteaux, monuments mégalithiques, villages historiques, parcs d'attractions, parcours accrobranches, parcs animaliers, zoo, croisières maritimes et fluviales, loisirs sportifs,... La Carte MORBIHAN TOURISME est un concentré de « p'tits plaisirs », elle est gratuite et exclusivement réservée aux résidents morbihannais, elle vous permettra de profiter de nombreux avantages, réductions, bons plans... lors de vos prochaines visites ou activités. Comment vous procurer la carte MORBIHAN Tourisme : 1-Connectez-vous sur www.destinationmorbihan.com 2- Remplissez le formulaire 3- Recevez votre carte à votre domicile sous 15 jours 4- Profitez des avantages de la carte



Concours de boules



Reporté une première fois pour cause de mauvais temps, le concours de boules du club de l'amitié a donc pu se dérouler le 03 juillet sous une chaleur étouffante.

24 équipes de 4 joueurs, masculines, féminines et mixtes se sont affrontées lors de 3 parties. Pointeurs et tireurs ont montré tout leur talent...L'équipe de Coëtlogon a pris le meilleur sur ses concurrentes et remporté ainsi le premier prix. Retrouvez toutes les photos sur mohon.fr



Société de Chasse

L'ouverture de la chasse aux gibiers d'eau est fixée au dimanche 23 août 2015. Le planning des battues aux nuisibles, établi en fonction de la récolte des blés, sera affiché à la boulangerie et au bar-tabac.

Football

Les entraînements ont repris depuis le 31 juillet. Deux matchs amicaux sont prévus à 19h à Mohon les 07 et 12 août contre Illifaut et Néant sur Yvel. Suite à la montée en D2 de la saison passée, l'Entente de Mohon-St Malo changera de groupe et retrouvera les équipes de Rohan, Réguieny2, Radenac, Pleugriffet2, La Croix Helléan, Taupont, Guilliers, Loyat, Néant sur Yvel, Mauron2 et Concoret. Reprise du championnat le 06 septembre 2015.



Vide greniers

Vous pouvez réserver votre emplacement pour le vide greniers du 06 septembre 2015 directement sur le site comitedesfetesmohon.jimdo.com en remplissant la demande d'inscription. Ces emplacements sont gratuits pour les mohonnais. Pour plus d'infos, contacter Jean-Louis Bouté.

Stationnements réglementés

Dans l'optique de fluidifier le stationnement commercial et administratif, un arrêté municipal du 07 juillet 2015 limite les stationnements du côté du bar-tabac à 30 minutes de 7h à 12h et de 14h à 19h. Des panneaux installés à chaque extrémité délimitent cette zone bleue. Cette nouvelle réglementation a également pour but de maintenir et aider nos commerces de proximité.



Frelon Asiatique

Afin de recenser le nombre de nids de frelons asiatiques sur la commune, merci d'informer Hervé Pressard, Hervé Morel ou la Mairie. Portés à notre connaissance, deux nids ont été détruits. L'un à La Garenne et l'autre à Coëtmeur. Il existe des aides pour la destruction des nids. Renseignements en mairie.

Restriction d'eau

Par arrêté préfectoral du 22 juillet 2015, le Préfet du Morbihan a fixé les restrictions des usages de l'eau pour faire face au risque de pénurie de l'eau dans le cadre de la vidange de la retenue de Guerlédan. Le dispositif sera applicable jusqu'au 30 septembre 2015.

Il est entre autre interdit d'arroser pelouses et fleurs entre 8h et 20h, interdit de laver les voitures hors stations équipées de système de recyclage, interdiction de remplir les piscines, de laver les façades et toitures...

Les restrictions imposées par cet arrêté sont consultables en Mairie ou sur mohon.fr

Véhicule service technique

Le service technique communal s'est équipé d'un véhicule léger acheté au Garage « Manu Derval » de St Malo des 3 fontaines. Ce Citroën Berlingo 1.4i 75cv, essence est doté de 5 places avec sièges rabattables laissant place à un caisson identique à un utilitaire. Le compteur affiche un kilométrage de 192 000 km mais la mécanique a été complètement refaite avec la pose d'un moteur de 40 000 km. Son prix est de 3644 € TTC avec une garantie de 6 mois.



Congés

Le bar-tabac « Chez Karine et Didier » sera fermé du jeudi 13 août au dimanche 23 août 2015 inclus. Les journaux seront en vente tous les jours à la boulangerie sauf le mercredi 19 août où vous pourrez les retrouver au Vival.

Poubelle

Ramassage de la poubelle jaune le mardi 11 août et le mardi 25 août 2015. Les guides sur la redevance incitative sont disponibles en mairie.

Balayeuse

Passage de la balayeuse le mercredi 02 septembre 2015

Site Internet « mohon.fr »

Le cap des 2000 visiteurs sera très prochainement atteint. Merci de votre fidélité et n'hésitez pas à laisser vos commentaires afin d'améliorer ce site mis à jour régulièrement. Dans l'actualité des animations de la commune, retrouvez les photos du moto-cross ainsi que l'interview de Sébastien Rouxel lors de son passage sur Tébésud mais également les photos des commémorations, de vos élus municipaux...

Animations

Animations au Camp des Rouets sur le thème « A la recherche de la Barrique d'Or » les mercredis 05 et 12 août 2015 à partir de 14h30 (3€ pour les plus de 5 ans).

Afin de clôturer la saison, un spectacle de théâtre équestre vous sera proposé le mercredi 19 août 2015 à 21h au Camp des Rouets (3€ pour les plus de 5 ans)

Directrice publication : J.Denis
Tel: 02-97-93-94-20

Rédaction et impression : Mairie de Mohon
Fax : 02-97-93-92-30

Courriel : mairie.mohon@wanadoo.fr

Site internet : mohon.fr

